

Mercredi 6 décembre 2023

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES ET LA RATP RENFORCENT LES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LES TRANSPORTS, EN LANÇANT DES LIEUX SURS, LABELLISÉS « *SAFE PLACE U MAY* »

A PARTIR DU 6 DECEMBRE 2023, AVEC LE SOUTIEN DE SON AUTORITE ORGANISATRICE ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES, LA RATP LANCE DES LIEUX SURS, LABELLISÉS "SAFE PLACE U MAY". CES DERNIERS PERMETTRONT AUX VICTIMES DE HARCELEMENT SEXUEL DANS LES TRANSPORTS D'ÊTRE ACCUEILLIES ET MISES EN SECURITE DANS DES COMMERCES SUR LE RESEAU D'ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES. CE NOUVEAU DISPOSITIF S'AJOUTE A CEUX DEJA DEPLOYES, TELS QUE LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES PAR DES AGENTS FORMES, LE 3117, LES BORNES D'APPEL OU ENCORE LES CAMERAS DE VIDEOPROTECTION. IL REAFFIRME EGALEMENT LA DETERMINATION DE LA RATP SUR LE SUJET.

La lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les transports est un engagement majeur pour la RATP et Île-de-France Mobilités. Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle expérimentation de lieux sécurisés et labellisés « *safe place U MAY* », réalisée en partenariat avec l'application du même nom, les victimes de harcèlement pourront être recueillies, rassurées et renseignées dans les démarches à suivre.

U MAY, est une application mobile gratuite lancée en 2019, qui sécurise les déplacements dans les espaces publics. Elle compte actuellement 100 000 téléchargements, et 55 000 utilisateurs actifs en France. Elle s'appuie sur un réseau de 6 500 commerces qu'elle labellise « *safe place* ».

Les premiers commerces labellisés « *Safe place* » s'installent à Auber

Les trois premiers commerces labellisés « *safe place U MAY* », se situeront au sein de la gare d'Auber à compter de décembre 2023, dans les commerces gérés par les enseignes partenaires Avril (expérimentation signée pour un an), ainsi que RELAY/Fnac et Monop' (expérimentation signée de manière définitive), deux commerces opérés par Lagardère Travel Retail France, qui a par ailleurs pris l'engagement, à terme, de faire labelliser « *safe place U MAY* » chacune de ses nouvelles boutiques.

L'ambition de la RATP et d'Île de France Mobilités, à long terme, est de former un maillage conséquent de commerces de toutes tailles, constituant un écosystème bienveillant et sensibilisé, complémentaire des dispositifs déjà déployés par l'entreprise. Pour ce faire, la RATP et IDFM comptent bien sûr, sur l'engagement du plus grand nombre d'enseignes présentes sur son réseau et appelle ainsi l'ensemble de ces dernières à rejoindre le dispositif.

Une prise en charge humaine et adaptée

Les salariés de ces lieux ont été formés par le partenaire de la RATP sur cette expérimentation, l'application UMay (application mobile de référence en France contre le harcèlement de rue). Ils ont ainsi suivi des formations à la compréhension de ce que sont les violences sexistes et sexuelles, de façon à accueillir celles et ceux qui en auraient été victimes. Ils ont ainsi suivi des sessions pédagogiques pour savoir accueillir avec empathie et bienveillance les victimes selon la méthode des 3 R : Recueillir, Rassurer et Renseigner.

Ces commerces labellisés viennent ainsi compléter les dispositifs déjà existants au sein du Groupe pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles. Ces derniers s'appuient sur les 5 500 agents formés à la prise en charge des victimes, les 5 000 bornes d'appel pour rentrer en contact avec un agent ou le numéro d'alerte le 3117 ou par SMS le 31177, ainsi que l'ensemble des actions de prévention menées par la RATP.

La lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports, une priorité pour la RATP et Île-de-France Mobilités

Le dispositif mis en place par la RATP, avec le soutien Île-de-France Mobilités, afin de lutter contre le harcèlement sexuel inclut notamment :

- **Une présence humaine dense et active de 5 500 agents** présents dans les stations et gares du réseau et mobilisable directement pour alerter les équipes GPSR, composées de **1000 agents**. Elles travaillent étroitement avec la BRF et permettent ainsi de sécuriser l'ensemble du réseau de transport ;
- **3 000 agents sont déployés sur l'ensemble du réseau et financés par Île-de-France Mobilités. D'ici 2027, ils seront plus de 4 000, grâce au recrutement de 1 000 nouveaux effectifs.**
- **5 000 bornes d'appel, dont 3 000 au Métro et au RER** sont à la disposition de nos voyageurs dans toutes les gares et stations du réseau exploité par la RATP pour Île-de-France Mobilités ;
- **La vidéoprotection**, outil indispensable dans la chaîne de sécurisation et l'aide à la décision. Au total, près de 50 000 caméras sont déployées dans nos matériels roulants, nos quais et nos couloirs.
- **Le renforcement de la vidéoprotection** avec l'ajout d'ici le printemps 2024 de près de **421 caméras dans 21 gares franciliennes**, en plus des 80 000 caméras déjà actives sur le réseau d'Île-de-France Mobilités. ;
- **Un numéro d'alerte, le 3117, commun à la RATP et la SNCF.** Ce numéro est disponible 24h/24 pour signaler toute violence ou acte de harcèlement sur le réseau francilien. Une application dédiée au 3117 est également disponible ;
- **Les marches exploratoires** afin de comprendre l'insécurité et le sentiment d'insécurité dans nos espaces auprès d'un public cible et d'adapter notre plan d'action.

Afin de renforcer ses actions et leur efficacité, la RATP a créé, en 2020, une cellule exclusivement dédiée à la lutte contre le harcèlement sexuel dans les transports et a nommé **Sandrine Charnoz** en tant que cheffe de projet chargée de la mettre en œuvre, la suivre et l'évaluer.

« Je me réjouis de la mise en place de ce dispositif de Safe Place. Il va permettre d'aider et d'accompagner encore plus les victimes de violences sexistes ou sexuelles. Nous devons tous nous mobiliser et agir contre les violences sexistes et sexuelles mais aussi pour la prise en charge des victimes. Nous sommes engagés et nous mettons les moyens : renforcement des effectifs et de la vidéoprotection, numéro 3117, mise en œuvre du Centre de Coordination Opérationnelle de Sécurité (CCOS) qui permet aux équipes de tous les opérateurs de transports d'agir de concert sur le terrain, descente à la demande après 22h. Les équipes d'Île-de-France Mobilités et des opérateurs sont engagées et poursuivent leurs efforts pour toujours plus de sécurité dans nos transports en commun ».

Valérie Péresse

Présidente d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France

« La lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles dans les transports est un engagement majeur pour la RATP. L'entreprise, avec le soutien Île-de-France Mobilités, s'engage depuis de nombreuses années sur le sujet et condamne tous les types d'agression à l'encontre de ses voyageurs et tous les types d'agissements sexistes. Nous sommes déterminés à faire du réseau RATP un espace sûr et cette nouvelle expérimentation permettra à terme, de renforcer le sentiment de sécurité sur le réseau RATP pour l'ensemble de nos clients. Il s'agit d'une première pour un opérateur de transport que nous sommes fiers de proposer. Elle démontre l'implication de la RATP au quotidien pour un accompagnement adapté et humain de nos voyageurs. »

Jean Castex

Président-Directeur général du groupe RATP

« Chez Lagardère Travel Retail France nous avons toujours été très vigilants à la gestion des cas d'incivilités pour nos clients bien sûr, mais également pour nos équipes. Ainsi, nous avons mis en place depuis quelques années déjà des formations ad hoc et une cellule d'écoute psychologique en partenariat avec IAPR, et nous prenons régulièrement la parole auprès des voyageurs pour partager les petits gestes et attentions du quotidien qui permettent d'incarner une relation humaine, respectueuse et bienveillante.

Le dispositif des « Safe Place UMay » porté par la RATP est essentiel à tous, et nous sommes très fiers d'y participer pleinement, en faisant de nos boutiques des lieux sûrs pour tous les usagers des transports en commun ! Nous aurons à cœur de déployer ce Label sur toutes nos boutiques du réseau RATP, car les équipes déjà très engagées de nos boutiques RELAY, mais aussi Fnac et Monop' que nous opérons, contribuent au quotidien par leur présence et la qualité de leur accueil à plus de civilité et de considération. Cela participe également à la transformation de l'expérience shopping en une relation commerciale positive et réussie, qui ouvre la voie à une dimension toujours plus humaine et personnalisée du service rendu aux voyageurs ! »

Vincent Romet

CEO Lagardère Travel Retail France

« Notre réseau de 2000 safe places (lieux sûrs) en région parisienne va s'étendre au secteur des transports grâce à cette forte implication de la RATP et avec le soutien Île-de-France Mobilités. C'est un pas de plus pour faire diminuer sensiblement le phénomène du harcèlement de rue. »

Pauline Vanderquand

Présidente et fondatrice de l'application UMay

Contacts presse Île-de-France Mobilités

Amélie Lange

01 82 53 80 90 – 07 60 10 95 05

amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr

Alexandre Bergalasse

01 82 53 81 20 – 06 99 67 07 26

alexandre.bergalasse@iledefrance-mobilites.fr

Contact presse RATP

Paul Wirbel

07 89 37 30 53

Paul.wirbel@ratp.fr